



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

**Afssa – dossier n° 2080291  
dossier lié n° 9900227**

Maisons-Alfort, le 08 décembre 2008

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
HELIOTERPEN CUIVRE, n° intrant 2080291**

LA DIRECTRICE GENERALE

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 02/12/2008 d'un dossier, déposé par ACTION PIN, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation HELIOTERPEN CUIVRE.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence HELIOCUIVRE, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9900227, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2010 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour HELIOTERPEN CUIVRE est bien strictement identique à celle déclarée pour HELIOCUIVRE ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation HELIOTERPEN CUIVRE, présentée par ACTION PIN, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit HELIOCUIVRE.**

**Pascale BRIAND**